L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

C. F. WEYSSE & Co. | Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 MARS 1862. | C. F. WEYSSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 28 MARS.

☞ Les annonces livrées après NEUF HEURES DU SOIR ne seront pas insérées.

ABONNÉS A LA SEMAINE.—On s'abonne avec les porteurs à raison de 25 cents par semaine.

☞ On trouvera plusieurs avis français à la deuxième colonne de la page anglaise.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—[illegible]

Par B. Turpin, 21, Vieille-Levée—Whisky, genièvre, rhum, champagne, &c.

Par Francis Fernandez, rue Toulouse—[illegible]

Par G. Leaumont, Blache & Co, à leur magasin, rue de Chartres, No 80—galons en or et argent; gants; un assortiment d'habillements, [illegible]

Par R. B. Sykes, à 10 heures, sur la Levée, vis-à-vis la rue Poydras—saindoux.

LA QUESTION DU COTON.

Les journaux de Richmond publient des extraits de la circulaire annuelle du commerce du marché au coton de Liverpool pour l'année 1861. Ce document renferme, outre des statistiques intéressantes sur le coton, des réflexions sur l'avenir de l'industrie cotonnière dans les éventualités qui pourront surgir de la guerre entre les deux sections de l'Amérique du Nord. Nous empruntons à cette circulaire les renseignements qui suivent:

Le total des importations de coton dans les ports de la Grande-Bretagne pendant l'année 1861 s'est élevé à 3,035,[illegible] contre 3,[illegible] en 1860, ce qui constitue une diminution de [illegible] balles. Malgré cette diminution et malgré la grande quantité de coton exporté de la Grande-Bretagne, soit pour le continent européen, soit pour les États du Nord, le stock de coton dans les ports anglais se trouvait plus considérable au 1er janvier 1862 qu'au 1er janvier 1861, fait qui s'explique par l'élévation des prix durant l'été et l'automne derniers. Le stock dans le port de Liverpool au 1er janvier 1862 était de 622,360 balles, dont 379,360 de provenance américaine; et en ajoutant à cela le stock des autres ports anglais, le total s'élevait à 700,000 balles, ce qui, avec 30,000 balles qui se trouvaient dans les mains des filateurs, pouvait suffire à approvisionner les manufactures pendant vingt-sept semaines, en prenant pour moyenne de la consommation les tableaux de l'année précédente. Mais la diminution du travail dans les filatures devait avoir pour effet de prolonger la durée de l'approvisionnement. On n'attendait pas plus de 90,000 balles des Grandes-Indes en janvier et février et on n'avait aucun espoir de recevoir du coton de la nouvelle récolte d'Amérique.

Ainsi, bien que la récolte américaine de 1860-61 ait été de 1,012,[illegible] balles au-dessous de la précédente, le stock du 1er janvier 1862 se trouvait plus considérable qu'en 1861. Cela s'explique, comme nous venons de le dire, par l'élévation des prix qui avaient doublé dans la première du blocus, et par l'accumulation du coton entre les mains des [illegible] qui avait causé des erreurs dans les évaluations précédentes du stock. Les achats faits par la spéculation dans le cours de l'année 1861 ne se sont pas élevés à moins de 1,[illegible],440 balles, chiffre sans précédent. Quelques filateurs ont été obligés par les circonstances à renouveler leur approvisionnement sur le marché et à suspendre leurs opérations en tout ou en partie. Il est résulté de cette diminution de travail que l'approvisionnement de coton américain qui, dans des circonstances normales, eut été épuisé avant la fin de décembre 1861, durera en se prolongeant pendant trois ou quatre mois de plus.

Sur l'avenir de l'industrie cotonnière en Europe, voici en quels termes s'exprime la circulaire:

Jamais l'avenir, en ce qui concerne l'approvisionnement, la quantité et les prix du coton, n'a été enveloppé de plus d'incertitude et de plus d'obscurité; tellement tout dépend des nouvelles qui peuvent être reçues dans quelques heures ou dans quelques jours. Si la guerre éclate entre ce pays et le gouvernement fédéral d'Amérique, on pourra espérer un approvisionnement, dans une certaine limite, par la rupture du blocus des ports du Sud; mais si les différences de paix se réalisent, il n'y aura pas d'arrivages de coton d'Amérique pendant des mois, et dans ce cas, d'où la Grande-Bretagne tirera-t-elle son approvisionnement? Certainement nous avons aujourd'hui un plus fort stock qu'à aucune période correspondante excepté en 1860, savoir: 700,830 balles qui avec 200,000 balles au Havre et sur le continent européen, donnent un approvisionnement de 902,830 balles pour les besoins futurs de l'Europe.

L'Amérique ferait-elle des achats considérables si les relations pacifiques avec ce pays n'étaient pas troublées; et la continuation d'un état [illegible] au gré de la part du gouvernement fédéral doit être prise comme une preuve de sa détermination de poursuivre de tout son pouvoir les efforts qu'il a déjà faits pour mettre fin à la sécession des États cotonniers. Dans cette hypothèse que peut prédire ce qui arrivera? Le Sud renoncera-t-il à déduire son indépendance en gardant intacte l'institution de l'esclavage qui lui permet de produire cette immense récolte de coton maintenant si essentielle aux besoins de l'Europe, ou bien le Nord, ayant échoué dans les moyens employés pour soumettre le Sud, consentira-t-il à changer la direction de la guerre, en lui donnant pour but l'abolition de l'esclavage? Dans cette dernière supposition qui peut prédire les effets et le danger qui résulteront non pas seulement pour l'approvisionnement de coton pour l'année courante mais pour une série d'années à venir? Tout étant aussi incertain, il est impossible d'évaluer correctement ce que sera la consommation à venir ou ce que deviendront les prix.

Dans l'énumération des divers pays manufacturiers, nous trouvons que la consommation de la Grande-Bretagne l'année passée a été de 2,290,870 balles, et celle de la France de 620,[illegible] balles, celle de la Prusse de 450,000, celle de l'Allemagne de 500,000, celle du reste du continent de 450,000 et celle des États du Nord de l'Amérique de 650,000; ce qui donne une consommation totale, pour l'année de 4,[illegible] balles.

Avec une suspension prolongée ou seulement un retard, dans l'envoi de la récolte qui sera à faire face aux quatre cinquièmes de cette consommation, quels dommages n'éprouveront pas les manufactures de ces divers pays? Ne voit-on pas déjà la preuve de cela dans le fait que le middling, coté ici aujourd'hui à 11 3/8 d. par livre se vendait à New York aux dernières dates à 30 cents? L'approvisionnement de coton indien de la récolte de cette année a été considérable, comme cela a lieu chaque fois que les prix sont élevés, mais une grande partie en a été détournée de la Chine, et on n'admettant que les prix s'élèvent encore, il est presque impossible qu'aucune augmentation importante dans les importations venant de ce pays ait lieu dans l'année qui commence et que le chiffre de 987,530 balles qui est celui des importations de 1861 soit dépassé.

L'exportation des fils et des tissus indique que la demande s'accroît considérablement sur les marchés étrangers pour nos articles manufacturés. Dans les malheureuses affaires de l'Amérique du Nord, pays qui a pris dans les onze premiers mois de 1861, 128,[illegible] yards d'étoffes de coton de moins que l'année passée (ce qui dépasse de beaucoup le déficit des exportations) il n'y a pas de doute que nos filateurs et nos manufacturiers n'auront fait d'excellentes affaires. Il faut donc espérer qu'on trouvera moyen d'arranger le conflit qui existe entre le gouvernement fédéral et les États du Sud, conflit qui cause un préjudice si sérieux au commerce du monde, et spécialement aux millions d'ouvriers de ce pays qui dépendent d'un bon approvisionnement de coton pour l'acquisition de leur pain quotidien.

Nous reproduisons ci-dessous, une dépêche adressée à l'*Advertiser* de Mobile, avec l'espoir que la nouvelle dont il s'agit est vraie:

La canonnière fédérale "New London" abattue par les canonnières Confédérées "Carondelet" et "Pamlico."

Baie de St. Louis, 25 mars, P. M.—Un combat naval a eu lieu aujourd'hui, dans ce voisinage, entre les canonnières Oregon et Pamlico et la fameuse canonnière fédérale New London. Le combat a duré trois heures et s'est terminé par la déconfiture du New London qui a été coulé par nos canonnières. [illegible]

Il y a maintenant un vapeur fédéral qui vient au secours du New London.

VICTOIRE DES CONFÉDÉRÉS AU NOUVEAU MEXIQUE.—Le Republican de St-Louis a reçu d'Albuquerque, Nouveau Mexique, une lettre du 23 février qui rend compte d'un engagement entre les troupes fédérales et les forces confédérées. Le combat a eu lieu le 21 février, sur les bords du Rio Grande, dans le voisinage du fort Craig. Les fédéraux, commandés par le colonel Canby, avaient une batterie de six pièces et deux obusiers; les confédérés avaient aussi huit pièces. A la fin de la journée, les Texiens ont chargé la batterie fédérale que les volontaires du Nouveau Mexique ont abandonnée. Le capitaine McRae, qui commandait cette batterie, s'est assis sur un canon, le revolver à la main, et s'est fait tuer. Les fédéraux ont eu, au dire de cette lettre, [illegible] tués et blessés, un capitaine et deux lieutenants tués. La lettre ajoute: "Rien que ceci ressemble à un revers pour nos armes. Il n'y a pas de doute à avoir pour le fort Craig ou pour le Nouveau Mexique. Le fort a une garnison de 6000 hommes et peut [illegible]"

[illegible] le 13 à [illegible] n'a pas débarqué en grande force [illegible] au contraire qu'il se dirigeait [illegible] dans la rivière. L'ennemi [illegible] de St Mary à Fernandina.

Un navire du nom de Sesames, qui a affecté les confédérés Oregon à St Mary, a été [illegible] à bord de la [illegible] des officiers. Il [illegible] bien 1000 hommes à bord de la [illegible] de [illegible] pour son [illegible] de l'[illegible] et que beaucoup d'[illegible] sont entrés dans [illegible]

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

De Richmond.

Richmond, 26 mars.—Le président a fait pour le territoire d'Arizona les nominations suivantes qui ont été confirmées par le sénat: Pour gouverneur John R. Baylor, secrétaire Robert Josselyn, premier juge Columbus Upson, avocat M. Samuel Russell Howard, marshal J. Jones. Yancey est arrivé et a pris son siége au sénat.

La bataille de Winchester.

Le président a reçu une lettre du général Jackson, dans laquelle il dit avoir engagé 18,000 fédéraux à Winchester, dimanche. Le combat a duré depuis 4 heures du soir jusqu'à la nuit, et le feu a cessé des deux côtés. Jackson s'est replié sur une meilleure position sur la ravine Cedar, laissant Ashby sur le champ de bataille où il est resté jusqu'au matin. L'ennemi s'était aussi mis en marche le soir et était rentré à Winchester. Notre perte a été considérable en officiers et en hommes. La perte de l'ennemi a été énorme.

Des dépêches plus récentes portent notre perte à Winchester entre 250 et 400 tués et blessés. La perte du 2me de la Virginie est évaluée à cent. Le colonel R. T. Moore de Winchester a été tué. La perte de l'ennemi s'élève de 1,000 à 1,500. Le colonel Echols du 27me de la Virginie a été blessé au bras. Le général Shields qui commande les Fédéraux a été blessé. Notre armée est maintenant à Woodstock; les Fédéraux sont à Strasburg. Le lieutenant H. Lee du 2me de la Virginie, a été blessé, et T. M. Tucker de Jefferson a été tué. Le gouverneur Letcher a reçu la dépêche suivante:

Staunton, 26 mars.—L'armée du général Jackson est entre le mont Jackson et Woodstock, en bonne condition. Les lieutenants Robertson et Halloway sont blessés et prisonniers; le Lieutenant Jenkins n'a pas reparu.

Cent cinquante blessés sont arrivés ici ce matin. Les yankees ont tiré sur notre drapeau parlementaire et ont refusé de nous permettre d'enterrer nos morts. La perte de l'ennemi a été très forte; il a été repoussé deux fois du champ de bataille.

Nouvelles du Potomac.

Quatre prisonniers yankees capturés à Evansport, sont arrivés aujourd'hui. L'un d'eux appartient à la brigade Sickles et est, dit-on, un déserteur. Les trois autres sont du Massachusetts. Tout est tranquille sur le Potomac.

Des journaux du Nord récents disent que le Sénat fédéral a refusé de confirmer Sickles comme général de brigade. Les restes du colonel Cameron ont été déterrés à Manassas et envoyés au Nord. Trois tambours yankees amenés de Yorktown, disent qu'une force considérable débarque à Old Point.

Caroline du Nord.

Norfolk, 26 mars—Les journaux du Nord reçus ici, contiennent une dépêche du fort Monroe, datée du 23 mars, qui dit: Le steamer Chancellor, arrivé hier soir de Hatteras, apporte la nouvelle qu'après l'occupation de Newbern, une expédition est partie pour Beaufort, Caroline du Nord, et l'a trouvé évacué; les rebelles ont fait sauter le fort Macon et ont brûlé le steamer Nashville. Le jour de l'occupation de Newbern, on a appris que 16,000 Confédérés étaient sur la route de Goldsboro, pour renforcer les rebelles. Le steamer Suwanee est parti de Hatteras, le 22, avec la malle et les passagers. Une seconde dépêche datée de Washington, le 24, dit: la destruction du fort Macon et du steamer Nashville est confirmée. Le colonel Singer, représentant élu du district d'Accomac, est arrivé ce matin, il confirme la même nouvelle.

Norfolk, 26 mars—Les journaux du Nord publient les dépêches suivantes de l'île No 10:

Chicago, 24 mars—Une dépêche spéciale adressée à la *Tribune*, dimanche soir, à neuf heures, devant l'île No 10, dit que le feu a été entretenu lentement jour et nuit et par intervalles de demi heure.

Notre feu est principalement concentré sur la batterie supérieure qui s'en va, maintenant, en pièces. La batterie n'a pas répondu depuis deux jours. Un seul canon a été vu en position à la batterie Quaker sur le rivage, et il garde un mystérieux silence.

Les campements deviennent plus petits chaque jour. Les transports sont toujours à rôder pour prendre des troupes selon toute probabilité.

Le fleuve monte encore et tout est inondé. Les rebelles se noient. Ils ont essayé de construire de nouvelles batteries, mais le feu bien dirigé de nos mortiers les en a empêchés.

Une dépêche spéciale au *Times* de Cairo dit: Les officiers du steamer *Lake Erie No. 2*, qui a quitté l'île No. 10 à 11 heures, hier au soir, ont vu la lueur d'un grand feu sur la rive kentuckienne, et cette lueur augmentait à mesure qu'ils remontaient le fleuve. On suppose qu'elle provenait d'un transport de rebelles, incendié par l'éclat de nos bombes.

Une autre dépêche à la *Tribune*, dit que la canonnière *Mound City* a tiré vingt coups avec beaucoup d'effet.

Nos officiers, à l'aide d'une lunette, ont compté cinq rebelles tués d'un coup. Dimanche, les mortiers ont tiré, mais le temps nous a empêchés de connaître le résultat.

St Louis, 24 mars.—Une dépêche du secrétaire de la guerre au général Halleck dit qu'un détachement de *First Cavalry*, qui avait été envoyé de Jefferson City, sous le général Totten, contre des partis de guerillas, avait eu une escarmouche avec l'ennemi, lui a tué 16 hommes, blessé un autre, et fait 75 prisonniers, pris 20 chevaux, 48 barillets de poudre et quantité d'armes. Notre perte est de 400.

Le directeur général de la poste, Blair, a recommandé aux éditeurs de ne publier rien de ce qui pourrait éclairer les Rebelles, sous la pénalité d'une exclusion postale.

Cincinnati, 24 mars—Wendell Phillips, le réputé abolitioniste, a essayé de prononcer un discours ce soir à l'Opéra, mais on lui a fait un accueil auquel il ne s'attendait pas. Lorsqu'il a avoué qu'il était abolitioniste et désunioniste, on lui a lancé des œufs et des pierres et il a été fort heureux pour échapper de trouver l'assistance d'un ami.

Washington, 25 mars—Une dépêche du chirurgien de l'armée de Shield au chirurgien-général à Washington, dit que nous avons eu 75 à 100 tués et 250 blessés à la bataille de dimanche. J'ai vu 225 morts du côté de l'ennemi.

Winchester, 24 mars—Les rebelles ont été repoussés jusqu'à Strasbourg avec une grosse perte.

Un officier français est venu aujourd'hui.—Tout est calme ici.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer *Hansa* avec des dates jusqu'au 12.

A la chambre des Lords, lord Campbell a appelé l'attention sur l'impuissance du blocus contre les ports confédérés, et demande la correspondance relative à ce sujet.

Lord Russell a répliqué et a parlé des efforts faits par le Nord pour rendre le blocus effectif. Il considère que la disette de coton dans le marché est la meilleure preuve que l'on puisse donner de l'efficacité de cette mesure. Il ajoute que les victoires météotelligences entre le Nord et le Sud ne passeront jamais et il espère que le Nord consentira à une séparation à l'amiable des États; il espère encore que la guerre finira dans trois mois, après avoir rendu possible une émancipation graduelle. Il dit que le gouvernement français n'a fait aucune communication au sujet de l'inefficacité du blocus.

L'*Annie Childs*, vapeur à hélices, était arrivé tout récemment à Queenstown, de Wilmington (C. N).

On a reçu en Angleterre £200,000 d'or australien.

NOUVELLES PLUS RECENTES.

Queenstown, 12 mars—Garanties américaines fermes.

Le vapeur Asia est arrivé aujourd'hui.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 9 mars—Marché au coton, calme à [illegible]. Les ventes de lundi et de mardi ont été de 8000 balles dont 3000 pour la spéculation et l'exportation. Mêmes prix—Céréales languissantes.

MARCHÉ DU HAVRE—*Coton*—Ventes de la semaine: 6,500 balles; le New Orleans *très ordinaire*, 166 fr. le *bas*, 159 fr. Stock, 38,000 balles.

Le lieutenant du *Sumter* a été relâché, mais le navire est toujours traqué par les navires fédéraux à Gibraltar.

FRANCE—Le gouvernement français a autorisé la compagnie générale maritime à subsister des steamers en Angleterre, pour la ligne de service qui est sur le point d'être établie entre la France et le Mexique.

Le Moniteur, avec le premier discours du prince Napoléon et le compte rendu de l'impression considérable qu'il a produite, a été placardé sur les murs de Paris et lu avec ardeur par la classe ouvrière.

PARIS, 8 mars—La discussion dans les chambres françaises excite le plus grand intérêt. Le prince Napoléon a demandé la suppression du pouvoir temporel du Pape et l'évacuation de Rome par les troupes françaises. M. de Laguéronnière a parlé en faveur du pouvoir temporel. Le ministre a déclaré qu'il s'expliquerait en politique dans une autre occasion.

MAÏS—L'année dernière les planteurs des États cotonniers disaient tous qu'ils avaient fait deux fois plus de maïs ou de céréales qu'ils n'en avaient besoin; et cependant les grains deviennent rares et seront toujours plus rares et plus chers jusqu'à la prochaine récolte. Cela prouve évidemment qu'on n'en avait pas fait assez. Maintenant que l'ennemi s'est emparé de la portion de notre territoire où la culture des céréales était la plus répandue, nous nous voyons obligés de nous livrer à cette culture dans les États cotonniers, sous peine de manquer de subsistances. Les plus grands fléaux dont une nation puisse être affligée sont: la guerre, la peste et la famine. La peste suit toujours la famine et, si nous laissons la guerre faire la famine, nous aurons certainement à subir ces trois grands maux. Nous engageons donc les planteurs à faire beaucoup de céréales, autant qu'ils le pourront. Ils le doivent dans l'intérêt de notre indépendance. Le maïs se vendra; le coton ne se vendra pas.

LES UNIONISTES DU SUD AU SÉNAT FÉDÉRAL—Les unionistes des États à esclaves qui ont consenti à rester dans le Congrès fédéral sur la foi des promesses de Lincoln et dans l'espoir qu'on respecterait les droits constitutionnels de leurs États, savent maintenant à quoi s'en tenir.

Dans la séance du Sénat du 10 mars, M. Davis, propriétaire d'esclaves et sénateur du Kentucky, ayant offert un amendement au bill de Wilson, qui défend aux officiers et aux soldats de rendre les esclaves fugitifs, amendement portant que les dits officiers et soldats ne devraient ni garder ni cacher les esclaves, a vu cet amendement repoussé avec dédain. M.

Saulsbury, du Delaware, a demandé que les États où l'esclavage existe, le Delaware, le Maryland, le Missouri et le Kentucky fussent exemptés des dispositions du bill, mais sa demande a été repoussée par 30 voix contre 7. Le bill a été ensuite passé par 29 voix contre 9.

Il vient de se passer dans le Kentucky un incident peu propre à rallier les populations à Lincoln. M. James Belcher, récemment membre de la Législature de l'État, et citoyen fort respectable du comté de Wayne, étant allé réclamer un nègre marron dans un camp yankee, a été soumis au supplice infamant du fouet. Les sbires de Lincoln lui ont administré 38 coups de fouet. Les hommes du Sud savent ce qu'ils peuvent attendre de pareils misérables.

LOTERIE—Nous annonçons aujourd'hui la mise en loterie d'un magnifique billard au profit du marché gratuit et des familles des volontaires. Ce billard, en palissandre, avec une table en marbre et des bandes élastiques, est estimé $300. On peut le voir tous les jours au magasin de P. Maillard, rue Royale No 55, où ont été déposées des listes de souscription. Pour plus amples informations nous renvoyons le lecteur aux annonces.

Le Nord redoute beaucoup l'intervention étrangère, par suite de la détresse des populations ouvrières de l'Europe. A cet égard le *World* de New York dit:

La guerre a commencé le 19 avril 1861; elle devrait être finie le 19 avril 1862. La quantité de coton, en dépôt à Liverpool ou à Manchester est suffisante pour entretenir à l'œuvre les moulins du Lancashire, sur le pied de travail actuel, jusqu'à la fin de mai. A mesure que ce terme approche, la détresse imminente de la population anglaise donne au gouvernement anglais un puissant motif pour faire lever le blocus fédéral. Le tout puissant instinct de la conservation se fera sentir impérieusement et il ne sera pas difficile de trouver des prétextes pour faire la guerre aux États-Unis et pour faire alliance avec le Sud. Des événements récents ont démontré combien étaient précaires nos relations avec la Grande Bretagne. Il faut donc que nous portions des coups rapides et terribles pendant que nous n'avons qu'un seul ennemi à combattre.

LE MARION DE 1862—Nous empruntons l'article suivant à un journal de Charleston:

Le capitaine Marion est un gros et bel homme, âgé d'environ 38 ans, avec des cheveux bruns, de longues moustaches blondes, un œil sombre et pénétrant, qui ne se repose jamais, et un air d'audace irrésistible. Plusieurs prisonniers disent qu'il est aussi poli que brave, ayant été traités par lui beaucoup mieux qu'ils ne s'y attendaient. On s'occupe beaucoup de lui aux avant-postes des Yankees, car il ne se passe pas de nuit qu'il n'enlève un ou plusieurs de leurs hommes. Personne ne connaît son quartier général et comme le Marion de la Révolution, il paraît là où il est le moins attendu.

Il conçut, il y a quelques jours, le plan de faire prisonnier le général Bull Nelson. Il avait tout préparé pour l'exécution, mais quand il arriva à l'endroit où devait passer le dénouement, il s'aperçut que l'oiseau s'était envolé. Se retournant alors vers ses hommes, il leur dit: "Il n'y a qu'un homme capable de nous avoir trahis et c'est le gardien du péage." Qu'on le pende, qu'on le pende—répondirent plusieurs voix. On retourna en arrière et, une heure après, le traître, pendu à une branche d'arbre, avait reçu la récompense de sa loyauté. C'est ainsi que le guérilla Morgan a rendu son nom cher à ses amis et redoutable à ses ennemis.

le feu sur l'île et sur la côte du Tennessee qui se trouve vis-à-vis. Les bateaux Benton, St-Louis, Essex, Carondelet, Tyler, Conestoga, plus onze autres nouveaux bateaux qui nous sont aussi inconnus, ont fait pleuvoir une grêle de bombes et de projectiles allongés sur nos batteries. Le général Trudeau, commandant l'artillerie, avait établi dans chaque batterie un système de signaux télégraphiques, qui lui permettait de donner des ordres sur toute la ligne. L'ennemi, ne voyant aucun fort, s'avança bravement et prit position vis-à-vis de la batterie No 1, qui commande la ligne de Crimaillière, et ouvrit un feu d'enfer sur cette batterie. Le général Trudeau et son état-major se sont portés dans cette batterie et y sont restés pendant toute l'action. Au dire de tous, notre brave général s'est couvert de gloire dans cette mémorable journée. A un de ses signaux, nos batteries ont ouvert le feu sur les canonnières et en ont sombré deux. Les autres se sont retirées hors de portée, excepté une qui se trouve échouée et que nos canons prennent d'écharpe. Sa prise est regardée comme certaine.

Le feu a été continué toute la nuit par les bateaux mortiers et ne nous a fait éprouver que des pertes insignifiantes. Le 18, au point du jour, les canonnières ont recommencé l'action, mais en se tenant à une distance raisonnable. Cependant, tel était le calibre des canons de l'ennemi, que leurs projectiles atteignaient le parapet de la batterie alors que les nôtres ne pouvaient pas toucher les bateaux. Une pièce de 128, placée sur l'île, a maintenu le feu toute la journée, avec un bon résultat. Vers le soir, toute la flotte était en pleine retraite.

L'armée a quitté l'île No 10, qui est occupée seulement par l'artillerie. Nous sommes tous ici en parfaite sûreté; les 11me, 12me et 21me régiments de la Louisiane, et la batterie Stewart sont ici.

Je n'oublierai jamais la scène de séparation dont j'ai été témoin lorsque nous avons pris congé de nos braves frères d'armes que la sécurité de l'armée nous force à sacrifier. Le général McCown s'est précipité dans les bras de son collègue et s'est écrié en sanglottant: "Trudeau, you and your men are heroes. God bless you." A ce moment, l'émotion a gagné tous ces cœurs de bronze, encore noircis de la fumée et de la poudre du combat. Calme et tranquille, notre brave général nous adressait ses adieux, en souriant, comme s'il courait sous le feu le plus terrible que l'on puisse supporter. Ses dernières paroles ont été "Dites à nos amis que comme Léonidas, je défendrai le nouveau défilé des Thermopyles aussi longtemps que j'aurai un soldat et un canon. Comptez sur moi."

En arrivant à bord de nos transports, nous avons eu la satisfaction de lire l'ordre du jour suivant que je copie textuellement.

Quartier général de l'armée du Mississippi.
18 mars 1862.

Ordre général No 15.

Le général de brigade James Trudeau a bien mérité de la patrie. Le général commandant le remercie lui et ses camarades au nom de la nation, pour les services qu'ils ont rendus et le courage qu'ils ont montré dans la journée du 17 à la batterie No 1.

Par ordre du général G. T. Beauregard.
Signé: THOS. JORDAN, A. A. G.

Quel titre de noblesse qu'un semblable document! A. B.

CHRONIQUE LOCALE.

La spéculation sur les métaux précieux—Les Maréchaux Prévôts viennent de défendre, sous les peines les plus sévères, la spéculation sur l'or et l'argent en dépréciant la valeur des billets confédérés.

Le Corps Médical—Le Chirurgien-Général Stone vient d'organiser à la Nouvelle-Orléans un corps médical de réserve, qui est appelé à rendre de grands services aux chirurgiens en service actif, dans le cas où la ville serait attaquée. Le Dr James Jones a été nommé président de ce corps dont le Dr J. S. Copes, comme secrétaire, et le Dr Y. R. Le Monnier, président du comité de réception. C'est à ce dernier que devront s'adresser les médecins qui voudront se faire recevoir.

Le nouveau Tarif.—Le major-général Lovell a fait publier hier le nouveau tarif des provisions les plus indispensables, et toute personne qui cherchera à l'enfreindre sera immédiatement punie d'une manière exemplaire. On verra que selon ce tarif, les boulangers sont tenus de vendre [illegible] 14, 16 ou 18 [illegible] le baril, leurs pains de 5 onces devront peser [illegible] pour 10 cents, 16, 17 ou 19 onces, et ceux de 20 cents, 34, 36 ou 38 onces.

La farine superfine est cotée à $14 le baril et la marque extra de $16 à $17. Quant à la viande de boucherie, le bœuf est de 10 à 17 cents la livre, le porc de 13 à 17 cents; le mouton et le veau, de 15 à 20 cents; les jambons de 22 à 25 cents, le saindoux, de 20 à 23 cents. Les pois sont cotés $1.75 à $2, 50 le boisseau; la graisse, $1.50 à $1 60 le boisseau, le riz au détail, 7½ cents la livre; le sel, $7 le sac et le café, 50 cents la livre.

Bureau du Maréchal Prévôt, 1er District.—Le bureau du Maréchal-Prévôt du Premier District est transféré de l'Hôtel de Ville, où il a été jusqu'à présent, au coin des rues Carondelet et Commune.

Les Maréchaux-Prévôts.—Bien que nous ayons donné, le jour même de leurs nominations respectives, les noms des maréchaux prévôts des quatre paroisses louisianaises actuellement sous l'empire de la loi martiale, que nos lecteurs aimeront à voir la liste complète de ces huit puissants fonctionnaires.

Paroisse de Jefferson—Juge Victor Burthe;
do d'Orléans, 1er District—Col. H. D. Ogden;
do do 2me District—Juge Henry M Spofford;
do do (Aide Maréchal-Prévôt, Dr [illegible] J. Rogers)
do do 3me District—Cyprien Dufour;
do do 4me District—Hon. Pierre Soulé;
do St-Bernard—S. R. Proctor;
do Plaquemines—George Barr.

MM. S. L. Proctor et George Barr sont deux planteurs connus, demeurant l'un à la Place Roggio, paroisse St-Bernard, et l'autre place St-Clair, dans la paroisse dont il est aujourd'hui le chef civil. Tous les deux jouissent de la plus haute considération. Jusqu'à présent, les choix faits par le major-général Lovell sont singulièrement heureux.

Avis aux ménagères.—Le nouveau tarif de provisions, adopté par les maréchaux-prévôts, a été imprimé en anglais et en français, sur de grandes pancartes et sera affiché ce matin même dans nos marchés. Il sera du devoir des commissaires de voir que nul ne vende à des taux plus élevés.

Perspective de solitude.—Les maréchaux-prévôts qui se trouvaient, il y a trois jours, seuls au milieu d'une foule impatiente, dès qu'ils ouvraient leurs bureaux jusqu'à l'heure où on les fermait, se trouveront bientôt dans une solitude complète. Puisque nous avons quinze jours devant nous pour aller prêter serment, ce n'est pas la peine de se presser, et d'aller au bureau du prévôt, se faire coudoyer par celui-ci, bousculer par celui-là, marcher sur les pieds par un troisième et faire le pied de grue pendant des heures entières. C'est ainsi que chacun raisonne et la conséquence est que personne ne va au bureau. [illegible] hier. Mais viennent le 7 ou le 8 avril, et l'on verra aux portes des bureaux des maréchaux-prévôts, une nouvelle queue de gens anxieux de prêter serment.

Les incendiaires à l'œuvre.—Dans la soirée de mercredi, un incendie a éclaté dans l'écurie de MM. Jackson & Manson, rue Constance, entre Erato et Gaiennié, et a détruit le haut du bâtiment, ainsi qu'une vingtaine de balles de foin. D'après tous les renseignements qu'on a pu se procurer depuis, on est porté à croire que cet incendie est l'œuvre de la malveillance. Si les régiments de pompiers étaient envoyés hors de la ville, quelle joie parmi les incendiaires! c'est alors qu'on les verrait à l'œuvre pour tout de bon.

On n'a pas besoin de Maria.—Une dépêche envoyée hier du poste de police du Troisième District au chef de police, l'informait qu'on n'avait nul besoin de Maria à ce bureau. Nous pensons qu'il s'agit ici de *Black Maria*, à laquelle nous avons donné le nom de panier à salade, et qui sert à transporter les prisonniers des cours des maréchaux à la prison de ville. [illegible] le chiffre des arrestations a diminué dans tous les districts, depuis la proclamation de la loi martiale. On dit que l'*Union* de Natchitoches a-t-elle pris que depuis ce jour, on commence, nos prisons regorgent de détenus? C'est ainsi qu'on écrit l'histoire. [illegible]

Alger, ville d'étrangers.—Hier, à 11 heures du matin, le chiffre des personnes qui étaient venues faire enregistrer leurs noms au bureau de M. Trémoulet, le Maréchal-Prévôt d'Alger, s'élevait à 548, parmi lesquels 318 s'étaient déclarés étrangers. Au nombre des 230 autres, il y avait, bien entendu, une certaine proportion d'étrangers naturalisés, et un grand nombre de résidents qui, au dire de Monsieur d'Alger, ne s'étaient jamais comptés parmi les citoyens, etc. [illegible]

Si au chiffre de 318 étrangers, nous ajoutons celui des résidents d'Alger qui ont reçu leurs lettres de naturalisation et qui ont prêté leur serment [illegible], on verra que la majorité des Algériens se compose de personnes d'origine étrangère.

La glace à la Nouvelle-Orléans.—La glace est un de nos besoins naturels de l'habitude: il y a vingt ans, on se passait fort bien de glace à la Nouvelle-Orléans pendant le carnaval et, de nos jours, dès que le joli mois d'avril arrive, on croit qu'on ne saurait vivre sans cet objet de luxe. [illegible] l'an dernier, toutes les bonnes gens qui depuis leur enfance prenaient à cinq heures du matin une tasse de Moka, suivie par plusieurs autres pendant la journée. [illegible]

[illegible] Nous sommes condamnés à vivre sans glace tant que notre pays sera en froid avec le Nord. [illegible]

Correspondance particulière de l'Abeille.

Fort Pillow, [Ten.], 19 mars 1862.

Ma dernière lettre, datée du lac de Reelfoot, a dû vous donner une idée de ce délicieux pays: terre promise des chasseurs et des pêcheurs, le charmant climat des environs du lac, attirent d'ordinaire un grand nombre de visiteurs, surtout pendant l'été. Les gélinottes, les cyprès, les oies sauvages, les canards, et une incroyable variété de bécassines, de perdrix et de gibier de toute sorte abondent dans tout ce district. On trouve dans le lac, des truites saumonées, la perche blanche et l'ombre chevalier en grandes quantités. Chasseurs et pêcheurs y ont pris leurs ébats, et vous reconnaîtrez longtemps après la guerre, leurs hauts faits cynégétiques. Nous avons quitté à regret ce lieu pour le fort Pillow, seconde ligne de défense du Mississippi.

Avant de vous parler de vos nouveaux postes, permettez-moi de vous dire quelques mots sur les journées du 17 et du 18, qui ont à jamais illustré notre armée.

Le bombardement de l'île No 10, a commencé le 15 au soir; huit bateaux mortiers ont ouvert

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 27 mars.

COTON—Aucune transaction.

TABAC—Rien n'a été annoncé.

SUCRE—Marché très calme. Il s'est vendu environ 200 boucauts, à 2¼ @ 3¼ cts le fair à fully fair, et 3½ @ 3¾ cts le choix.

MÉLASSE—Faible demande. Une vente de 50 barils de raccuite à 16 cts le gallon.

PROVISIONS—Aucune vente. On attend le résultat du tarif.

WHISKY—Le vieux Bourbon et le Monongahela au détail, $1 70 @ $2 par gallon. Rectifié fait de rhum de la Louisiane, $1 10 @ $1 20 le gallon.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 mars 1862.

Arrivé hier, 5 bœufs du Texas.
Vendu, 76 bœufs du Texas, 25 porcs, et 3 vaches à lait.
Stock restant à vendre, 75 bœufs du Texas, 485 porcs, et 6 vaches laitières.

PRIX:

Bœufs du Texas, 1re qualité, par livre net 16 cts.
" " 2e qualité, " " 13 cts.
" " 3e " par livre, 10 cts.
" " Inférieure par tête $20 @ 30.
Porcs, par 100 livres, 12 @ 14.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale Saint-Louis le JEUDI, 3 avril 1862, à 7 heures et demie du matin, en mémoire de PHILIPPE AVEGNO fils. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont respectueusement invités à y assister.

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale Saint-Louis, samedi 29 mars à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue dame Ve BARTHÉLEMY ESQUIU DE MIREPOIX, née GOSSELIN. Les amis de sa famille, ainsi que ceux des familles P. Lobit, et A. E. Charpentier, sont invités à y assister. 27 mars—2f

Service Funèbre.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale Saint-Louis, le vendredi 28 mars, à sept heures et demie du matin, en mémoire de feu J. B. PLAUCHÉ fils.—Ses amis et ceux de son gendre, H. J. Forstall, et de son beau-frère, L. E. Forstall, sont respectueusement invités à y assister.

Candidat pour Maire—Sans distinction de parti.

☞ VICTOR WILTZ, du Deuxième District.

Voir l'*Abeille* du 28, du 29 et du 31 janvier.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862.

AUX Éditeurs de l'*Abeille*.

☞ Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—L'élection aura lieu au mois prochain.
SES NOMBREUX AMIS.

Bureau des Maréchaux-Prévôts.

Nlle-Orléans, 27 mars 1862.

LE TRAFIC DE L'OR ET DE L'ARGENT pour les billets des États Confédérés d'Amérique est, par le présent, expressément défendu.

Les délinquants seront promptement et sévèrement punis.

Par ordre du Bureau.

N. TRÉPAGNIER,
H. D. OGDEN,
H. M. SPOFFORD,
VICTOR BURTHE,
CYPRIEN DUFOUR,
PIERRE SOULÉ.

Au profit du Free Market et des Familles des Volontaires.

LOTERIE.

D'UN excellent BILLARD d'amateur, en palissandre, table en marbre, bandes élastiques avec tous ses accessoires, estimé $300, monté et visible tous les jours au magasin de P. Maillard, rue Royale, No 55, où les listes de souscription sont déposées.

Cent Billets à $3. 28mars—6f

UNE dame française pouvant fournir de bonnes recommandations, sachant faire la cuisine et la pâtisserie, son mari étant sur le point de partir pour le théâtre de la guerre, désire se placer. S'adresser rue Bourbon, No 129, entre St-Pierre et Toulouse.

Maîtresse de français.

ON demande une maîtresse de français pour aller enseigner dans un pensionnat à la campagne. S'adresser chez MM. Lobit, Charpentier & Co, rue de la Douane. 28 mars—3

Demande d'ouvriers.

QUINZE bons ouvriers pour chaussures de femmes trouveront un emploi permanent en s'adressant au No 18, rue St Bernard, Troisième District.
LABOSE & DENIAU.

On demande

UNE JEUNE DOMESTIQUE de l'âge de douze à treize ans, parlant les deux langues. S'adresser rue Gravier No 180. 28 mars—3

Cigares de la Havane.

CINQUANTE mille magnifiques cigares de la Havane, reçus et à vendre par ANTO. COSTA, 16, rue Bourbon.

POIVRE NOIR, ETAIN, SOUDE, &c.

VINGT CINQ sacs poivre noir de Sumatra,
10 barils soude de [illegible],
2 barils Étain,
25 rames drap [illegible],
3 barils [illegible],
100 onces quinine,
1 caisse contenant 245,000 aiguilles [illegible].
A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN. 28 mars—3 No 21, rue Vieille Levée.

MULE PERDUE.

PERDUE, dimanche dernier au soir, une petite mule au poil rouge, ayant sur le côté gauche la marque de la selle, haute de quatre pieds et demi. La personne qui la ramènera sera récompensée. ANTOINE TRAVERSO, Encoignure Roman et Vieux Bassin.

Bureau du Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Alger, 24 mars 1862.

LES convois de passagers s'arrêteront régulièrement à Gretna et aux autres stations dans la paroisse de Jefferson.

Il ne se a permis à personne, dans une circonstance quelconque, de prendre passage sur le convoi de fret.

Toute personne de cet endroit ou d'une station quelconque dans la paroisse de Jefferson, par le convoi de passagers, doit avoir un passeport du maréchal prévôt de son district.
A. B. SEGER, Surintendant.

États Confédérés d'Amérique.

Extrait—Quartier Général du département No 1—Nlle Orléans, 24 mars 1862.

ORDRES spéciaux No 88—XXVIII—Les maréchaux prévôts s'abstiendront qu'ils leur était impossible d'administrer le serment d'allégeance dans le nombre de jours fixé par l'ordre général No 11, l'époque est prorogée au 19 avril 1862.

Par ordre du major-général Lovell.
Ed. A. PALFREY.

A VENDRE,

Belle propriété dans le 1er District.

DEUX beaux magasins en briques, à trois étages, attenant l'un à l'autre, ayant façade sur les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée; l'un d'eux ayant aussi façade sur la rue de la Commune. Pour les termes et conditions, s'adresser aux consignés.
JOHNSON & DENIS, 6, Passage de la Bourse.

Southern Engraving Establishment,

16, rue du Camp, à côté du City Hôtel.

MAÏOS & MAURICE, graveurs et imprimeurs, annoncent à leurs amis et au public, qu'ils exécutent toutes sortes de gravures, telles que cartes de visite, de faire part, de profession, billets de change et tickets qui ne sauraient être contrefaits, enveloppes, &c.

M. A. Maïos, de cette ville, fait part à ses amis de son association avec M. Alfred Maurice, maître dans l'art et ose espérer qu'il sera secondé dans son industrie. 26 mars—1m

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il a transféré sa manufacture de linge fait dans les ateliers de M. F. C. Payan, rue du Canal No 72, entre Camp et Magasin. ED. DUFORESTIER.

Tonnellerie du Sud.

Au coin des rues Nouvelle-Levée et St-James (1er District)

BARILS de whisky et de rhum et tous genres de barils en chêne, et aussi barils de mélasse.

N. B. Les ordres laissés chez MM. A. Carrière & Co, rue Vieille Levée No 29, seront promptement remplis.
GAVINO LORRA.

ATTENTION.

Meubles—Meubles.

☞ Francis Fernandez, encanteur, vendra samedi 29 mars, à 10 heures du matin, sur les lieux, rue Toulouse, entre Bourgogne et Rempart, No 144, un lot de forts beaux meubles en acajou et en noyer, ainsi que les installations de gaz, &c. Voir aux annonces.

☞ Magasin en briques à trois étages à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention publique à la vente qui sera faite aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, par le ministère du Shérif, d'une maison en briques à trois étages située rue Union No 28 1er district. Voir aux annonces.

[redacted] États Confédérés d'Amérique.—Quartier-Général, département No 1—Nlle Orléans, le 25 mars 1862.—Ordres généraux No 15.

Le tarif suivant des prix pour les provisions et autres objets, établi jusqu'ici, par les maréchaux-prévôts, est publié pour le bénéfice de tous les intéressés, savoir:

Bœuf vivant—net ... 11 à 17 cts par livre
" en détail ...
Porc vivant—net ... 10 à 14 " "
" en détail ... 15 à 17 " "
Moutons et veaux en détail ... 15 à 20 " "
Viande de cochon ... 20 à 22 " "

BACON.

Jambons ... 22 à 25
Côtes ... 20 à 22
Épaules ... 18 à 21
Graisse ... 20 à 23

FARINE.

Superfine ... $14 par baril
" ... 7 par sac.
Extra ... 16 à 17 en égard à la qualité. 8 à 8½ par sac.

MAIS.

Maïs ... $1 10 à $1 20 par boisseau.
Pois ... $1 75 à $2 50
Pois de l'Ouest ... 40 par once.
" Crab grass ... 40
Avoine ... 1 50 par boisseau.
Blé ...
Orge ... 1 50 à $1 60 et passé.
Riz ... 7½ cts par livre.
Détail ... 7½
Sel ... $7 par sac.
Café ... 50 cts la livre.

PAIN.

Pain avec de la farine de [illegible]

	Poids de 20 cts	de 10 cts	de 5 cts
@ 14 le baril	38 onces	19 onces	9 onces
16 le baril	36 "	18 "	9 "
16 à 17	34 "	17 "	8 "

Toute tentative faite pour échapper au tarif ci-dessus, soit par les acheteurs soit par les vendeurs, sera sévèrement, immédiatement et exemplairement réprimée.

Les prix désignés dans la présente liste ont été établis comme une limite à l'avarice des gens qui sont disposés à profiter des besoins de ceux qui combattent pour notre indépendance pour faire des fortunes bâties sur le sang et la misère. [illegible] Par ordre du Major-Général Lovell.
28 mars—6. E. A. PALFREY, Major et Adj. Genl.

Emprunt de $12,000 à $20,000.

LA personne ou les personnes qui désireraient faire un placement sûr de leur argent, pendant quelques années et en tirer en même temps un fort bel intérêt, en trouveront l'occasion en s'adressant au bureau de l'*Abeille*. 27mars—6f

DEMANDE DE FORGERONS.

ON DEMANDE TOUT DE SUITE, CINQ ou SIX BONS FORGERONS pour travailler aux pièces, chez E. TIMPE, rue Joséphine No 468. 27 mars—6

Étalon noir à vendre.

Un bel étalon noir, haut de 17 mains et demie. Il descend du célèbre BLACK HAWK junior et de la fameuse jument DAREEED. Il est garanti sous tous les rapports et convient pour un officier de l'armée. C'est le produit de général Magruder. On peut le voir aux écuries de M. Laborde, à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis. 27 mars—

Laine du Mexique!

VINGT-SEPT balles laine du Mexique, à vendre par B. TURPIN, 27 mars—3f No 21 rue Vieille Levée.

Plomb!

CINQ MILLE livres plomb en barres, à vendre par B. TURPIN, 27mars—3f No 21 rue Vieille Levée.

Rum de Barataria.

Un des meilleurs du pays.

LE soussigné donne avis à ses acheteurs habituels, qu'il vient de recevoir de son rhum en liquide, qu'il partira de ce jour un choix de son rhum et de cinquante barils par [illegible] L. MILLAUDON, 114 rue Bourbon.

RHUM ET ALCOOL.

RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en dépôt en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des Travaux hydrauliques.

UN dividende de CINQ PIASTRES par action a été déclaré par la direction, payable dans le courant d'avril prochain. S. E. PERCY, Secrétaire.

HUILE DE CHARBON

Et bottes pour graisser les machines.

A vendre en gros et en détail à raison de $1-50 le gallon. [illegible] C. ESPINOSA, 160 rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

Montre et chaîne en or perdues.

IL a été perdu une montre en or No 17,660, de la fabrique de M. J. Tobias & Co, avec une chaîne de fer chinoise, [illegible] entre midi et deux heures [illegible] rue des rues Villeré et St-Louis [illegible]
J. W. ZACHARIE & Co, 186, rue de la Douane.

ON demande pour le Collége Jefferson un préfet parlant anglais et français, pour la surveillance des élèves, qui puisse en même temps [illegible]. S'adresser à M. Vignié ou au Boulet, No 6, rue Carondelet.

Huile à machines.

HUILE spéciale pour graisser les machines, supérieure à l'huile de lard. A vendre par LAFERNE & FERRÉ.

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg,

Importateurs et fabricants de bonnes qualités de cigares, Rue Front Levée No 27 et rue Poydras No 43.

NOURRICE.

UNE Française, ayant perdu son enfant, désire se placer comme nourrice. [illegible]

Liste des lettres françaises,

Restant au bureau de Poste le 27 mars 1862.

[illegible; list of names: Aleder, H; Andeau, L J; Artigues, Eugène; Antoine, Mr; Angelier, Jacques; Bers, J. Baptiste; Bertrand, Émile; Bell Hemet; Bernard, Dr; Boustier, tailleur; Bugard, L; Bagel, Michel; Bordigay, Ernest; Brunet, Pierre; Brathe, Cle; Blanc, Léon; ... Gueris, Victor; and others]

J. L. RIDDELL, P. M.

CRESCENT CITY WOOL MANUFACTORY.

DRAPS GRIS ET LAINES

A TRICOTTER, POUR L'USAGE DES FAMILLES.

LES soussignés sont prêts à remplir tout ordre qui leur sera confié dans les articles ci-dessus, dans le plus bref délai.

Bureau pour la vente des laines F. Guébié, rue du Canal No 189. Bureau pour la vente des draps H. Christian, No 98, rue de Chartres.

P. S.—Nous achetons aussi des laines brutes, en grande ou petite quantité, au prix du marché.

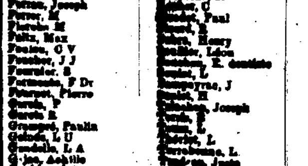

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont journellement vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui conforme des paquets portant notre nom.

Un dépôt en établi chez MM. SCHMIDT & ZIEGLER, No 206, Vieille Levée. LIENHARD & NORMAN, 193, Rue Tremé, entre Toulouse et St-Louis.

MAISON BASSE à vendre rue d'Orléans, No 88, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au magasin de nouveautés, rue Dauphine. J. BENEZ & Co.

ON DEMANDE

DES ouvrières pour la mode et la couture. S'adresser [illegible] rue Royale ou Bienville, chez Mme E. Brune.

RHUM de la Jamaïque—50 pataques rhum de la Jamaïque, première qualité, à vendre au dessous par VILLEMOSA & LAUDRANIA, 94, rue des Magasins.

DEMANDE D'ARTILLEURS.

Je demande des hommes pour une BATTERIE D'ARTILLERIE LÉGÈRE; depuis trois mois en service, nous avons gagné le nom et la réputation d'être une compagnie choisie. Tout sera fourni et les nouvelles recrues seront envoyées de suite joindre la compagnie à Corinthe. $50 de prime. S'adresser No 11 rue Toulouse.
RENE B. CORTES, 2me Lieut. "Tobin's Light Battery."

Quartier Général d'a T. de la L.—Bureau du Major Général—Nlle Orléans, 28 mars 1862—Ordre spécial No 13.—I.—Le Brigadier Général Paul Juge fils, commandant la "Brigade Européenne" [illegible] II.—La brigade se formera en ordre de bataille sur le côté Nord de la rue du Canal, la droite appuyant sur la rue du Bassin, à 3 heures P. M., heure militaire. III.—Le Brig. Gén. Juge est chargé de l'exécution de cet ordre [illegible]
JNO L. LEWIS, Maj. Gén. Comdt.
E. F. LA VILLEBEUVE A. D. C.

Quartier général de la 1e brigade de la milice de la Louisiane—Nlle Orléans, 27 mars 1862. ORDRES GÉNÉRAUX No 14.

I.—Conformément aux ordres No 27 émanés du Major général J. L. Lewis commandant les troupes de la Louisiane, les ordres généraux No 12 de ce Quartier Général sont [illegible]
II.—Les colonels J. F. Zatingue et H. Commandeur [illegible]
Par ordre de L. A. CHARBONNET, Brig. Gén. A. E. CHARBONNET, Major et Insp. de Brigade.

Brigade Française.—2me régiment.—Le cours de théorie pour sous-officiers et caporaux aura lieu le mercredi et le samedi de chaque semaine, à la caserne de la rue Chartres. On commencera à 7 heures et demie du soir.—Messieurs les officiers sont invités à y assister.—Par ordre du colonel Ch. Hallego. Le commandant, MILHAU.
Deux tambours capables pourront trouver emploi dans le régiment.

Brigade Française—Légion Française.—2me régiment.—2me compagnie.—Cette compagnie se réunira ce soir, à 8 heures et demie précise, dans le local de M. Carlié, encoignure Poydras et Philippe, pour l'école de peloton.—Les plus grande ponctualité est requise.—Par ordre du capitaine J. Lemarre. J. M. BISON, sergent-fourrier.

Brigade Française. Légion Française, 1er Régiment. 3me Compagnie.—Réunion CE SOIR, à 8 heures et demie précises, au local de la Parfaite-Union, pour exercice de peloton. Ceux qui ont des fusils ou qui pourraient s'en procurer, sont priés de les apporter. La plus grande ponctualité est requise. D. GOUAUX, Capitaine.

Brigade Française—Légion Française.—4me compagnie—Aujourd'hui vendredi, 28 mars, école de peloton à la caserne, encoignure Toulouse et Bassin. Réunion à 8 heures précises du soir. Les plus grande ponctualité est requise. FULCRICAU, capitaine.

Brigade Française.—Volontaires Français Indépendants—1er régiment.—Le régiment se réunira AUJOURD'HUI, 28 courant, [illegible] E. ROBIN.

Brigade Française—Premier Régiment des Volontaires Français Indépendants.—[illegible] Le colonel E. BROGNIET. P. HÉRON.

Brigade Française—Premier et deuxième régiments de la Légion Française—[illegible] ALBIN ROCHEREAU.

Brigade Française—Volontaires Français Indépendants—[illegible] E. PLESSIS.

Régiment de la Garde Française.—Musique.—[illegible] HENRI RAY.

Garde Française.—Cinquième Compagnie.—[illegible] PAUL LUCIANI, Chef de musique.

ETATS CONFÉDÉRÉS. QUARTIER GENERAL DU DÉPARTEMENT No 1.—Nlle-Orléans, 19 mars. Ordre No 12. [illegible] J. G. PICKETT, Adj. Gén. act.

LÉGION FRANÇAISE. 1er Régiment, 3me Compagnie.—[illegible] WURTEMBERG, fourrier.

Régiment des Volontaires Français—Brigade Européenne.—[illegible] J. ARTIGUES capitaine.

ORDRE DU GOUVERNEUR.—QUARTIER Général de la milice de la Louisiane—Bureau de l'Adjudant Général, Nouvelle-Orléans, 21 mars 1862.—[illegible] Par ordre de THOS. O. MOORE, Gouverneur et commandant en chef. M. GRIVOT, adjudant et insp. général.

Volontaires Français Indépendants.—1er Régiment.—3me Compagnie.—[illegible] PIERRE COUSSIRAT.

Brigade Européenne. Légion Belge.—Les membres de la deuxième compagnie sont requis de se rendre VENDREDI, 28 du courant, à 7 heures précises du soir, à leur caserne habituelle, No 96, rue Hôpital, pour école de peloton. [illegible] FREDERIC WINDELS, serg.-maj.

Artillerie Sédentaire.—La Compagnie se réunira aujourd'hui 28 courant à 7 heures du soir au bureau du recorder du Second District pour l'élection d'un capitaine en remplacement du capitaine F. Buisson, démissionnaire. Par ordre du lieutenant-commandant. J. A. BONNEVAL, Sergent-Major.

Quartier-Général du Département No 1.—Nouvelle-Orléans, 27 mars 1862.—Ordre Général No 14.—I—Mr. S. R. PROCTOR est nommé maréchal-prévôt de la paroisse de St-Bernard. II—Mr. Wm. Frerit ayant, pour cause de santé, envoyé sa démission de maréchal-prévôt du Premier District de la Nouvelle-Orléans, le Juge HENRY M. SPOFFORD est nommé maréchal-prévôt pour le remplacer. Par ordre du major-général Lovell. JOHN G. DEVEREUX, Asst.-Adj.-Gén. adjoint.

Brigade Française—Troisième Régiment—ORDRE No 23—Premier Régiment des Volontaires Français Indépendants.—[illegible] Le colonel E. BROGNIET.

Deuxième Régiment de la Légion, Brigade Française.—Ordre No.5—[illegible] Le Major MILHAU.

Brigade Française—Légion Française—1er Régiment—6e, 7e et 8e compagnies.—[illegible] G. CHAGNARD, capitaine 6e Cie, L. PETELLAZ, 7e Cie, R. DEFONBLANCHE 8e Cie.

Brigade Française.—3me régiment.—1er régiment des Volontaires Français Indépendants.—[illegible] Le colonel, E. BROGNIET.

Home Guards.—Première Compagnie.—Ordre No 2.—[illegible] F. R. WILTZ, sergent-major.

DRUNEAUX—100 caisses à vendre par AVET BROTHERS, rue Bienville, 62 et 63, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Whisky, genièvre, rhum, champagne, absynthe, amandes, cigares, sucre, épices, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI, 28 courant, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin 21, rue de la Vieille-Levée—
36 barils whisky;
25 do esprit neutre;
25 do brandy;
3 do genièvre;
30 do rhum de la Louisiane;
10 paniers genièvre de Hollande;
10 demi-jeannes rhum de la Jamaïque;
40,000 cigares, diverses qualités;
7 sacs amandes à coque tendre;
22 do gingembre, 4 épices et cannelle;
70 paniers champagne, diverses marques;
30 sacs noisettes;
1 baril huile de charbon.
Vinaigre, huile d'olive, sucre brut, encre en morceaux, macaroni, savon, &c., &c.

Jolie résidence sur la rue de l'Hôpital, et beaux terrains sur les rues de l'Esplanade et Quartier.

PAR CHS. FORSTALL, Encanteur.

No. 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, JEUDI, 3 avril 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bourse des Négociants et des Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi le 29 de mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.—[illegible]

Volontaires, Attention!!

DEMANDE de volontaires pour remplir les cadres des Vorthes Rangers qui doivent servir dans le général Sterling Price, dans le Missouri. [illegible]

Demande de Couvertures ET DE CHAUSSETTES, POUR LES TROUPES CONFÉDÉRÉES.

UN bon prix sera donné pour des couvertures de laine, neuves ou d'occasion. [illegible] F. POWELL [illegible]

AU PUBLIC.

BUREAU du Télégraphe de police et d'incendie, Hôtel de ville. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1862. [illegible] A. HEBERT, Surintendant.

AVIS.

LE porteur de mon billet en date du 15 mars 1862, à mon propre ordre, [illegible] ALEXANDRE BERGAMINI.

Huile.

50 BARILS HUILE DE SUIF—A vendre par A. F. COCHRAN & HALL, Rue Nlle-Levée, No 13, et rue Fulton, No 11.

Rum de la Louisiane

PROVENANT de la distillerie de St Jacques et de celle de MM. Séchet & Cie, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par BERNARD TURPIN, No 21, rue Vieille Levée.

A VENDRE.

Une propriété située sur le Canal Carondelet, comprise entre les rues Prieur, Johnson et St Pierre, renfermant cette terrains [illegible] J. D. DENEGRE, A la Banque des Citoyens.

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.

CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, en gré des acheteurs. A. PEPIN, agent, 62, Canal.

A vendre à l'amiable.

Une jolie propriété, située à l'encoignure des rues Marigny et Urquhart, [illegible]

LOUIS CROISY,

marchand de bois et de charbon,

No 130, rue St-Louis, enc. Bourgogne.

BOIS fendu et scié à la vapeur, et à satisfaction, $7 50 la corde. Bois scié à volonté, $7 la corde.

AVIS.

A été recueilli, samedi dernier, à neuf heures du soir, dans la ville de Jefferson, un enfant du sexe masculin qui dit s'appeler GEORGE [illegible] JOSEPH FLEURY, Officier de police.

Comité de salut public.

LE bateau à vapeur SALLIE ROBINSON ayant été affecté par ce comité [illegible] GEO C LAWRASON, Secrétaire.

Moulin à coton de Lane.

FABRIQUE du fil de coton, et coton à cardé. [illegible] Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans. L. N. LANE, Propriétaire.

RAFFINERIE A LA VAPEUR, DU CRESCENT CITY.

SUCRE EN PAINS, SUCRE CONCASSÉ, PULVERISÉ, GRANULÉ ET CLARIFIÉ.

Mélasse et sirops doublement raffinés. A. THOMSON & Co., Rue Tchoupitoulas, No 68.

Madame La Blanche

LA meilleure, la plus grande CLAIRVOYANTE du siècle, [illegible]

FARINE—[illegible] A vendre par COCOLLO & JUMAN.

VENTES A L'ENCAN.

Ou beaux et argent, gants pour militaires, habillements, &c.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

AUJOURD'HUI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 80—
725 [illegible] galons or et argent;
40 douzaines gants blancs pour militaires.
—AUSSI—
Un assortiment d'habillements et de marchandises sèches.

Verbiane, Groceries, Provisions et Articles en bois.

[illegible] Par D. E. MORPHY [illegible]

Saindoux! Saindoux!

PAR R. B. SYKES, encanteur.

VENDREDI, le 28 courant à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue Poydras, pour le compte de qui il appartiendra, 60 tierçons et barils saindoux.

Vente sans réserve, d'une propriété de prix, dans la rue Conti, Deuxième district.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 74.

SAMEDI, 29 mars 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—[illegible]

Jolie domestique de maison.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 29 mars 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—La mulâtre Joséphine, créole, d'environ 20 ans, bonne domestique de maison, [illegible]

Propriété sur le Canal Carondelet.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

Vingt-quatre lots de terre situés dans le Troisième District.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

Maison à trois étages, rue de l'Hôpital, No 33, entre les rues Condé et Levée.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

Une maison basse confortable, dans la rue Elmira.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

Belle résidence rue Claiborne.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur. No 90, Passage de la Bourse.

Placement avantageux d'une Propriété sur le Vieux-Bassin.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur. No 90, Passage de la Bourse.

Jolie maison de résidence.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur. Bureau, 90, Passage de la Bourse.

Comité de salut public.

LE steamer SALLIE ROBINSON, cap. Jos. Smith, ayant été nolisé par le Comité de Salut public pour transporter le vieux fer à la Nouvelle-Orléans, au nom du gouvernement, [illegible] GEO. C LAWRASON, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'assurances mutuelles des Marchands.

AVIS est donné que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu dans les bureaux de la Compagnie, rue du Canal, No 104, le LUNDI 7 AVRIL 1862, de dix heures du matin à une heure de l'après-midi. CH. LEBASSIER.

ROLAND, MAGNIFIQUE ÉTALON CRÉOLE.

LE soussigné a l'honneur d'informer les amateurs et propriétaires de chevaux, que le magnifique étalon ROLLAND [illegible] PIERRE HOUGUE.

Aux Bijoutiers, Dentistes, Doreurs et Plaqueurs.

F. WALLACH, affineur d'or et d'argent, [illegible]

DEMANDE.

ON demande deux mécaniciens, deux armuriers, forgerons et limeurs. S'adresser à THOMAS GRISWOLD & Co.

Savon! Savon!

Fabrique rue d'Amour, No 300,

M. S. BATTIER & CO. [illegible] QUATRE CENTS CAISSES DE SAVON SUPÉRIEUR [illegible]

VINS BLANCS—30 barils [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente à l'encan de beaux Meubles en Acajou.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

VENDREDI prochain [illegible] il sera vendu sans aucune réserve, sur les lieux, rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Rempart, No 144, un magnifique lot de meubles, [illegible]

Terrains sur les rues Broad, Orléans et Saint-Pierre.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur. Bureau, No 90 Passage de la Bourse.

Propriété de grande valeur dans le Second District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau No 74, rue de Chartres.

Jolie maison de résidence, rue Gasquet.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur, No 90, Passage de la Bourse.

Propriété de valeur sur l'Esplanade.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. Bureau rue des Ursulines, No 245.

Maison en briques, à étage, dans la rue Mandeville.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

Terrains près de l'Esplanade.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur. Bureau, No 90, Passage de la Bourse.

Succession de feu Furcy VERRET.—Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR N. VIGNIE, ENCANTEUR.

LUNDI, 7 avril 1862, à 6 heures et demie P. M., il sera vendu, à la dernière demeure du défunt, à Alger, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Félix Walker vs John Cromwell.—No 18,[illegible]

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente, [illegible] le VENDREDI 28 de mars 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]
JNO. P. WADDEN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de George Hoehn—No 18 867.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] E. MICHON, Député Gr. Cr.

Succession de H. M. Koch—No 18,863.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] E. MICHON, Député Greffier.

Succession de L. Leovandier—No 18,[illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHON, Député Greffier.

Succession de dame Antonia Rogerline, épouse de José Ribas.—No 18,[illegible]

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHON, Député greffier.

RHUM!

RHUM de la Louisiane, de notre fabrique, constamment en main. A vendre par J. & J. TARDOS, 14 mars—1m 42, Vieille Levée.

$20 de Récompense.

Est parti marron le 3 courant, le nommé WILLIAM, taille moyenne, [illegible]

$20 de récompense.

Parti marronne depuis le 15 février dernier, mon esclave DOLLY, [illegible] JAMES LINDSEY.

POMMADES.—5 caisses pommades de diverses qualités et odeurs à vendre par PAUL JUGE & FABRE, 45, rue de la Vieille Levée.